

AFGHANISTAN / ROYAUME-UNI
Le retour forcé de demandeurs d'asile est inacceptable

Index AI : ASA 11/012/2003

Amnesty International a vigoureusement condamné ce lundi 28 avril 2003 la décision du gouvernement britannique de renvoyer de force vers l'Afghanistan un groupe de demandeurs d'asile dont les dossiers ont été rejetés par les autorités britanniques.

« *Étant donné la complexité et le défi que représente leur retour en terme de durabilité, le calendrier des retours devrait être établi en fonction de normes tenant compte des droits humains* », a déclaré l'organisation.

D'après les conclusions d'une mission d'Amnesty International en Afghanistan au mois d'avril, les conditions sont encore telles que l'on ne saurait inciter les Afghans à rentrer volontairement et encore moins les faire rentrer de force. La mission a noté un manque de cohérence au niveau de l'assistance, de la réintégration et des capacités à gérer le retour des réfugiés, aussi bien dans les zones urbaines que dans le reste du pays.

Elle a mis l'accent en particulier sur les graves problèmes qui se posent concernant la durabilité des retours, soulignant le déni persistant de droits économiques, sociaux et culturels ainsi que le sérieux manque de sécurité.

« *Le manque de sécurité dans le pays, y compris à Kaboul, en dépit de la présence de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), reste un problème grave. C'est particulièrement le cas à Kaboul ouest où de nombreux réfugiés s'installent et où la Force internationale d'assistance à la sécurité est moins présente sur le terrain et a moins d'impact, a souligné Amnesty International. L'Afghanistan n'est pas dans une situation d'après-guerre et il n'y a pas d'état de droit.* »

L'organisation a également exprimé son inquiétude face à la suggestion selon laquelle le retour forcé de ce groupe de personnes aurait une valeur « symbolique ».

« *Des retours à valeur « symbolique » sont dangereux, parce qu'ils sont motivés par la perception qu'en aura le public plutôt que par une évaluation sereine et objective de la réalité sur le terrain*, a déclaré l'organisation.

« *Au lieu d'insister pour des retours « symboliques », le gouvernement britannique devrait chercher à aider à la création de*

conditions de sécurité réelle en Afghanistan et à la constitution d'un véritable état de droit. »

Amnesty International maintient sa position de refus des retours non volontaires qui ne satisferaient pas à toutes les conditions de sécurité, de dignité et de respect des droits humains fondamentaux.

Amnesty International attend du gouvernement britannique qu'il fournisse des assurances concernant le respect des normes internationales en matière de droits humains lors du rapatriement des demandeurs d'asile et après leur arrivée en Afghanistan, en veillant à la mise en place d'un dispositif adéquat pour continuer à contrôler de manière effective que leurs droits fondamentaux sont respectés. ●

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les documents d'Amnesty International :

- *Afghanistan. Recommandations d'Amnesty International sur le retour des réfugiés* (<http://web.amnesty.org/library/index/fraasa110012003>) ;

- *Afghanistan. Les réfugiés afghans ont toujours besoin de protection et leur retour dans leur pays doit se faire dans le respect des normes internationales*

(<http://web.amnesty.org/library/index/fraasa110142002>) ;

- *Afghanistan. Une police au service des droits humains*

(<http://web.amnesty.org/library/index/fraasa110082003>) ;

- *Afghanistan. L'aide des donateurs est indispensable à la reconstruction du système judiciaire*

(<http://web.amnesty.org/library/index/fraasa110182002>) ;

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- **la section du Royaume-Uni d'Amnesty International :** Neil Durkin au +44 20 7814 6241 ou Steve Ballinger au +44 20 7417 6355 (en dehors des heures de bureau, appeler le +44 7721 398984) ;

- **le Secrétariat international d'Amnesty International :** Eve Lester au +44 20 7413 5809, Carl Söderbergh au +46 8 7290200 (récemment rentré d'Afghanistan) ou Magdalena Wendorff-Kowalczuk au +44 20 741 35729.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATION 104/2003
lundi 28 avril 2003

de presse d'Amnesty International, à
Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter
le site www.amnesty.org